



**PREMIÈRE  
MINISTRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Le Chef de Cabinet**

Paris, le **11 AOUT 2022**

Références à rappeler :  
CAB/2022D/7902 - AFT

Monsieur ,

Vous avez appelé l'attention de la Première ministre sur les attentes des travailleurs handicapés exerçant leur emploi en établissement et service d'aide par le travail (ESAT) et vous lui avez fait part de votre souhait que le code du travail s'applique à leur situation à travers la reconnaissance de leur statut de salarié.

Madame Élisabeth BORNE en a bien pris connaissance. Comme vous le savez, bâtir la République de l'égalité des chances, c'est aussi construire une société inclusive. Nous devons améliorer l'inclusion par le travail, dans le milieu ordinaire d'abord, ainsi que dans les ESAT ou en entreprise adaptée. Dans ce cadre, la Première ministre a annoncé lors de son discours de politique générale, qu'une conférence nationale du handicap se tiendra début 2023.

Dans cette perspective, j'ai transmis votre correspondance à Monsieur Jean-Christophe COMBE, ministre des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de mes salutations les meilleures.



Thomas LAVIELLE

Monsieur Christophe LOGEZ  
Action catholique ouvrière  
3 place Christian Champy  
88000 ÉPINAL

Hôtel de Matignon  
57, rue de Varenne  
75007 Paris